

DÉPARTEMENT DU CHER – COMMUNE DE NANÇAY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2021

Réuni le vendredi douze mars deux mil vingt-et-un à dix-neuf heures trente minutes, salle polyvalente de Nançay, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

Étaient présents : Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, GUÉRU, LE BEUF, MARY,
Messieurs BAILLY, BONNOT, IMBAULT, LEFEVRE, PERRIER, PINGUET,
RAGOBERT, URBAIN.

Était absent : Monsieur BARRÉ.

EXAMEN DE DEVIS

Plusieurs devis sont présentés.

Après délibération, les entreprises suivantes sont retenues :

- Aqua Clean pour l'entretien des courts de tennis pour 2 586.00 € T.T.C.,
- ABC Protection Incendie pour un plan d'intervention à la salle polyvalente pour 182.99 € T.T.C.,
- Loxam pour la location de nacelle pour abattage d'arbres Chemin de la Croix de Béthonne pour 1 580.08 € T.T.C.,
- BIO3G pour la fourniture d'engrais pour 1 294.19 € T.T.C.,
- Ets BOUTRON pour la fourniture de plants et de terreau pour 492.00 € T.T.C.,
- Ets BOUTRON pour la fourniture de plants et de terreau à l'Office de Tourisme pour 188.40 € T.T.C.,
- D.S. LIGNEAU pour la fourniture de plants pour 729.81 € T.T.C.

En ce qui concerne le devis pour le passage de la balayeuse, celui-ci reste en attente car un projet d'achat de balayeuse est à l'étude. Une démonstration sera nécessaire.

TRAVAUX DE MAINTENANCE

L'Office National des Forêts a adressé un devis d'un montant de 11 722.85 € T.T.C. pour des travaux de fauchage et de broyage. Le conseil, à l'unanimité, a refusé ce devis.

AFFOUAGE

Le conseil municipal demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir, après martelage, délivrer les parcelles 7A et 9 au lieudit « Les Veignes » dans le cadre de l'affouage pour l'hiver prochain.

Les 3 garants sont : Messieurs Alain BAILLY, Guillaume LEFEVRE et Sylvain PINGUET.

COTISATIONS

Le conseil municipal décide de cotiser aux organismes suivants pour 2021 à savoir :

- Association des Maires du Cher : 44.00 €,
- Association des Maires de France : 141.76 €,
- Agence de Développement du Tourisme et des Territoires du Cher : 25.00 €,
- Association Régionale pour le Fleurissement du Centre : 36.00 €.

FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT

Le conseil municipal décide de verser la somme de 300.00 € au Fonds de Solidarité pour le Logement qui regroupe les aides au logement, à l'énergie, à l'eau et au téléphone en faveur des personnes défavorisées et autorise le Maire à signer la convention pour l'année 2021.

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

Le conseil municipal autorise le Maire à signer le renouvellement de la convention déterminant le fonctionnement du Regroupement Pédagogique Intercommunal entre les Communes de Nançay et Neuvy-sur-Barangeon à compter de la rentrée de l'année scolaire 2021-2022.

.../...

.../...

QUESTIONS DIVERSES

- Avant l'ouverture de la nouvelle bibliothèque, il sera nécessaire de trier les livres, d'acheter d'autre mobilier, un ordinateur et d'installer la wifi.
- Un courrier sera adressé aux associations pour connaître leurs besoins.

INFORMATIONS

- Le Maire informe le conseil que les conseillers communautaires ont été installés et qu'il a été désigné 4^{ème} vice-président, chargé du Tourisme à la Communauté de Communes Sauldre et Sologne.
- Le Maire indique que le bureau d'informations touristiques ouvrira le 1^{er} mai et que des visites commentées du village auront lieu.
- La DGFIP a informé la Commune qu'il n'y a pas de taxe sur les friches commerciales.
- L'étude de la DSP est en cours.
- Les travaux de la station d'épuration sont presque terminés. Suite à la COVID 19, le coût d'évacuation des boues a été négocié.
- Des devis sont en attente pour la réfection du pont des Conduites.
- Le Maire fait le point sur les problèmes de ramassage des ordures ménagères rencontrés ces dernières semaines.
- La pêche à l'étang de la Chaux ouvrira le lundi de Pâques.
- Le conseil autorise l'Entreprise MÉTAL SPIRIT à entreposer des bancs devant son magasin.

Le Maire,